

## ANNEXE No 1

*Par M. Sinclair:*

Q. Avez-vous conservé l'ancienne liste de patronage?—R. Non.

Q. Auriez-vous quelque objection à produire la liste devant le comité, pour que ce dernier puisse l'examiner?—R. Je pourrais faire transporter ici le cabinet qui contient les fiches. C'est un cabinet à fiches.

*Par le Président:*

Q. Veuillez apporter toutes les fiches qui se rapportent à cet article.—R. Vous désirez tous les noms qui figurent sur la liste.

*Par M. Morphy:*

Q. Depuis combien de temps cette liste de patronage existe-t-elle?—R. Depuis quatre ans.

Q. J'entends l'ancienne liste de patronage. Est-elle encore là?—R. Non.

Q. Qu'en est-il advenu?—R. Je l'ai détruite?

Q. Qui l'a détruite?—R. Je pense que c'est très probablement moi qui l'ai détruite.

Q. Conformément aux instructions de qui?—R. Conformément aux instructions du sous-ministre.

*Par M. Boys:*

Q. Le sous-ministre de quel ministère?—R. Du ministère de la Milice.

*Par M. Barnard:*

Q. A quelle époque, M. Brown?—R. Dans l'automne de 1911.

Q. Avant de prêter serment d'office dans le nouveau Gouvernement?—R. Je ne pourrais vous le dire.

Q. En tout cas, vers ce temps-là?—R. Oui.

*Par M. Carvell:*

Q. Je désirerais savoir le point important suivant: avez-vous actuellement une liste de patronage?—R. Oui.

Q. La liste que vous avez depuis quatre ans existe-t-elle encore?—R. Oui. Non pas la même liste. Quelques noms ont de temps à autre été ajoutés.

Q. C'est une continuation de la même liste?—R. Oui.

Q. Et vous l'avez eue pendant quatre ans?—R. Oui.

Q. Dans ce cas, il n'a pas été effectué de changement depuis nos débats au comité des comptes publics, il y a un an?—R. Non.

*Par M. Michaud:*

Q. Je suppose que sur cette liste figurent des noms de personnes qui demeurent dans toutes les parties du Canada?—R. Oui.

Q. Demandez-vous souvent des soumissions, ou bien demandez-vous simplement par écrit aux entrepreneurs leurs prix des articles nécessaires?—R. La coutume a été de demander des soumissions pour la plus grande partie des entreprises, sauf pour les vivres, de demander des soumissions par lettre circulaire.

*Par M. Carvell:*

Q. Adressée à qui?—R. Adressée à M. Un Tel et Un Tel.

*Par M. Michaud:*

Q. Adressée à toutes les firmes figurant sur votre liste?—R. Il se pourrait que ce fût à toutes les firmes figurant sur la liste, ou bien au même entrepreneur. Il peut y avoir eu des cas où la liste a été absolument négligée.

[H. W. Brown.]